

## 1. RESSOURCES PHYSIQUES, NATURELLES, PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENT

| <b>Atouts</b> (ressources spécifiques représentant un attrait )sur la commune de Stavelot)  | <b>Faiblesses</b> (contraintes et impacts engendrés sur le développement et la vie des habitants)   | <b>Opportunités</b> (ressources et potentiels futurs)  | <b>Menaces (risques futurs internes et externes)</b>  |
|---|---|--|---|
| <p><u>Reliefs diversifiés et marqués</u><br/>Offrant une grande diversité au niveau des paysages et des nombreux points de vue remarquables. <sup>1</sup></p> <p><u>Présence de l’Amblève et de l’Eau Rouge structurant fortement le relief.</u> Elles représentent un atout important pour le développement de la commune.</p> <p><u>Présence de la cascade de Coo.</u><br/>Représente un atout polarisateur pour les secteurs du tourisme et de l’Horeca.</p> <p><u>Présence de zones humides.</u><br/>Proximité directe des fagnes à Hockai et Baronheid.</p> <p><u>Grande biodiversité.</u><br/>Généralant la reconnaissance de 12 Sites d’Intérêts Biologiques.(SIGB)</p> <p>Proximité des fagnes et du Parc naturel Hautes-Fagnes/ Eiffel</p> | <p><u>Accessibilité et mobilité impactées par un relief accidenté</u> créant des axes rigides pour le développement de la mobilité douce (en fond de vallée, sur les plateaux et crêtes – communication transversale limitée par le relief).</p> <p><u>Plusieurs zones habitées inondables</u> sont présentes dès la jonction des deux rivières importantes. Plusieurs zones de villages sont exposées aux inondations par ruissellement.</p> <p><u>Peu de zones du territoire classées en Natura 2000.</u></p> | <p>Intérêt croissant pour les paysages et des vallées créant un potentiel important pour le développement du tourisme durable.</p> <p>La force hydraulique représente un potentiel important pour la production décentralisée d’électricité. conforté par le décret wallon du 04 mai 2022 qui permet dorénavant la création de communautés d’énergies citoyenne et renouvelables (<a href="https://energie.wallonie.be/fr/communautes-d-energie-et-partage-d-energie.html?IDC=10295">https://energie.wallonie.be/fr/communautes-d-energie-et-partage-d-energie.html?IDC=10295</a>)</p> <p>D’autres zones d’intérêts biologiques et naturels protégées pourraient être définies et mises en lumière dans le cadre du développement économique-touristique vert.</p> | <p>Risques accrus d’inondations si l’on ne tient pas compte des zones d’aléas importants et de la perméabilité des revêtements de sol.</p> <p>L’afflux en masse de touristes risque d’amoindrir la richesse et la pérennité des SGIB.</p> |

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
| <p>Forêts communales labellisées PEFC.</p> <p>Mise en œuvre de 9 projets ECOFIRST.</p> <p>Présence d'associations environnementales sur la Commune.</p> <p>Présence du Contrat Rivière Amblève-Rour.</p> | <p><i>Peu d'espaces Natura 2000.</i><br/>Enrésinement.</p> <p>Forêts : problèmes d'étalement de l'âge des peuplements, manque de peuplements intermédiaires. Urbanisation galopante et diminution des zones tampon.</p> <p>Pression touristique sur l'environnement liée à une communication déficiente : besoin d'organes qui rayonnent sur plusieurs territoires.<br/><i>Balisage et signalétique insuffisants et inadaptés.</i></p> <p><i>L'épuration est le gros point noir du bassin de l'Amblève.</i></p> <p>Pollution dite historique sur le territoire : sites d'enfouissement ; anciens dépôts d'immondices ; auparavant, rejet de métaux lourds par les anciennes tanneries dans l'Amblève, ...</p> | <p>La création d'un parc national dans la réserve naturelle des Hautes-Fagnes (PNHFE). Top pour l'image environnementale de la Commune.</p> <p>La politique de diversification des forêts.</p> | <p>La diminution des zones tampon due à l'urbanisation galopante).</p> <p>La perte du label PEFC<br/>↳ Le gibier comme contrainte environnementale forte dans la Commune.</p> |
|--|---|--|---|

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <p>Présence d'une source d'eau potable à Francheville, alimentant le village en eau.</p> <p>Beaucoup de balades tracées et balisées qui traversent des cadres magnifiques.</p> <p><i>Environnement exceptionnel : la nature, les forêts</i></p> <p><i>Beauté/qualité des paysages sur l'ensemble de la commune +</i></p> <p>Cadre de vie très agréable, calme + tranquillité =&gt; bonne qualité de vie</p> <p>Richesse environnementale</p> | <p>La pression de l'habitat sur la nature qui provoque la destruction du paysage via des projets immobiliers multiples.</p> <p>Perte de la biodiversité : diminution du nombre d'oiseaux et de papillons.</p> <p>Trop peu de ramassage papiers/cartons ; manque de bulles à verres, trop nombreux déchets et dépôts sauvages .</p> <p>L'aérodrome de Malchamps, le circuit et Plopsa Coo provoquent des nuisances sonores importantes.</p> <p>Problèmes de déforestation (autour du Circuit, ...).</p> <p>Manque d'eau potable en période plus sèche.</p> <p><i>La gestion du traitement des eaux insuffisante: réseau d'égouttage faible et fossés mal entretenus ou insuffisants.</i></p> <p>Disparition d'anciens chemins.</p> <p><i>Manque de panneaux d'information ou didactiques sur la nature ou l'histoire du village.</i></p> <p>Manque de considération pour les zones humides.</p> <p>Manque de projets verts, écologiques.</p> |  | <p>Risque de suppression de la source d'eau potable de Francheville.</p> <p>La qualité des paysages est menacée par la ligne haute tension, l'agrandissement du Circuit et l'antenne gsm</p> |
|--|---|--|--|

## 1. RESSOURCES PHYSIQUES, NATURELLES, PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENT

### 1.1. Les CONSTATS

Sur base de l'analyse Objective complétée pas le retour Subjectif, les CONSTATS sur la Commune de STAVELOT se résument ainsi :

**La BIODIVERSITE et les PAYSAGES sont des attraits appréciés par les habitant-e-s et les touristes.**

---



**Il existe des craintes quant aux risques engendrés par une augmentation de la fréquentation touristiques et des loisirs. Pourtant, c'est une possibilité de développement dans les secteurs du Tourisme, de l'Economie, de l'Energie et du BIEN-ETRE.**

**La FORET, majoritaire sur le territoire, est un acteur majeur dans la biodiversité, l'économie, le tourisme et le bien-être.**

---



**La forêt est essentiellement une monoculture de résineux dont le cycle d'exploitation est déséquilibré. Cette particularité est peut-être une occasion d'anticiper le réchauffement climatique. Actuellement, mise à part la production ponctuelle de bois de chauffage pour le privé, aucune filière n'existe pour la biomasse.**

**L'Eau, sous toutes ses formes, représente un élément déterminant sur le territoire.**

---



**La présence de la cascade, des fonds de vallée riches en biodiversité et en promenades la rende attractive. Toutefois, en plusieurs endroits, les inondations que l'on annonce récurrentes entraînent des impacts catastrophiques sur le bâti existant.  
Quant à l'usage des points d'eau existants, les contraintes règlementaires entravent leur utilisation et, au final, leur pérennité. D'autant que l'éparpillement des hameaux et villages complexifie la gestion de l'épuration.  
La centrale hydro-électrique de Coo démontre le potentiel énergétique de l'eau.**

| 2. TOURISME  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| Atouts (ressources spécifiques représentant un attrait sur la commune de Stavelot)   | Faiblesses (contraintes et impacts engendrés sur la vie des habitants)  | Opportunités (potentiels futurs)   | Menaces (risques futurs)   |
| <p><u>Cadre naturel d'une grande attractivité touristique</u><br/>La qualité des paysages, des nombreux points de vue remarquables, les nombreux parcours et le milieu forestier offrent un cadre de prédilection. La cascade de Coö représente à elle seule un pôle historique majeur pour les secteurs du tourisme et de l'HoReCa.</p> <p><u>Cadre d'accueil et d'activités majeurs</u> offrant un attrait et une qualité reconnue en Belgique comme à l'étranger.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Circuit de Francorchamps pour les sports moteurs.</li> <li>• L'Abbaye de Stavelot pour les Arts, la Culture, le Patrimoine et l'Histoire.</li> <li>• Plopsa Coö et Coö Adventure pour les loisirs.</li> </ul> <p><u>Pratiques atypiques locales.</u><br/>Le parapente et le kayak sont des pratiques sportives et de loisirs très rares dans la région.</p> | <p><u>Production de déchets.</u><br/>Certains endroits sont impactés par les déchets de touristes ou promeneurs</p> <p><u>Accessibilité et mobilité impactées par une fréquentation lors de grands évènements.</u><br/>Certains villages proches du circuit sont régulièrement impactés (Ster, Francorchamps, Coö, Hockay, Stavelot).</p> <p><u>Nuisances sonores</u> à proximité directe, indirecte lors d'évènements.</p> <p>Une <u>zone de baignade suspendue</u> pour cause de pollution.</p> | <p>Les différents éléments naturels représentent une attractivité économique pour les investisseurs locaux et extérieurs.</p> <p>Intérêt des paysages et des vallées créant un potentiel important pour le développement du tourisme durable.</p> <p>Le retour des Motos GP sur le Circuit</p> | <p>L'afflux en masse de touristes risque d'amoindrir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le bien être des habitants,</li> <li>- la richesse et la pérennité des différents points d'intérêt,</li> <li>- le potentiel de développement d'un tourisme durable.</li> </ul> <p>Augmentation des coûts d'entretien des infrastructures publiques prise en charge par les institutions locales.</p> <p>Disparition et non reconduction d'éléments majeurs sportifs pouvant entraîner une diminution du pouvoir d'attrait.</p> <p>Difficulté accrue pour la gestion des déchets et des sources de pollution.</p> |

Très grande offre d'hébergements touristiques diversifiés.

- 2 villages de vacances – 834 oreillers
- 13 Hôtels – 596 oreillers
- 193 Gîtes – 1.645 oreillers
- 36 Chambres d'hôtes
- 3 Campings
- 251 Secondes résidences
- 130 Logements AIRBnB

Attrait important pour le vélo

- *Relief naturel et côtes mythiques attirant un grand nombre de pratiquants.*
- *Nombreux parcours VTT en pleine nature.*

Présence de deux branches RAVel permettant la liaison avec Trois-Ponts, Malmedy, Waimes, Sart et plus tard, Vielsalm et Lierneux.

L'impact financier du tourisme dans la région/la commune

Nuisances de voisinage à proximité de gîtes non encadrés et/ou de grande capacité.

Certains secteurs de l'Economie Locale sont dépendants du tourisme et de la bonne fréquentation.

Nombreux emplois saisonniers plus précaires.

Répercussion de la gestion des déchets liée au tourisme pour les résidents.

Problème de mobilité ponctuels lors de grandes randonnées ou courses cyclistes.

Naissance d'une activité économique spécialement dédiée à la gestion des locations de gîtes pour réduire les nuisances sur le terrain.

Développement de nouveaux services et/ou métiers liés à la mobilité douce.

Amplification des nuisances conduisant à l'exode de résidents dans certains villages ou rues.

Diminution des rentrées communales par la prolifération d'hébergements touristiques sans taxation.(Baisse de l'IPP)

*La commune dispose de 3 pôles d'attractivité majeurs :  
Coo, Francorchamps et Stavelot.*

La proximité des grands lacs (Robertville + Bütgenbach) et de la réserve naturelle HF

*Le côté vert et boisé de la commune est recherché par les touristes.*

*Beaucoup de touristes sont attirés par les possibilités sportives de la commune.*

La fréquentation est plus importante en Ardenne que dans les gîtes du sud de la France ou du Danemark. La durée moyenne des séjours est de 3,3 jours.

*Le circuit étant reconnu mondialement, la localisation géographique de la commune est évidente !*

Présence d'associations environnementales sur la Commune.

Stavelot fait partie du « Triangle d'Or » avec Spa et Malmedy.

Difficulté de planifier ses activités à l'avance.  
Il n'est pas facile de savoir ce qu'il est possible de faire dans la région ; les touristes peuvent vite se décourager.

Les habitants ne se rendent pas souvent compte que les revenus du tourisme sont une source prépondérante pour tout le monde.

Il est difficile de demander à une plateforme comme AIRBnB de prendre des mesures pour éviter les nuisances de voisinage.

Lors du week-end de F1, les gens réservent pour toute la semaine alors qu'ils ne viennent que 3 jours en réalité. Ceci empêche d'autres touristes de venir durant ces périodes.

Pas d'aires spécifiques pour accueillir les mobil-homes.

*Coo manque de toilettes publiques.*

L'HoReCa manque d'offres atypiques.

La communication envers les touristes et les habitants n'est pas optimale.

*Lors de gros événements, tous les acteurs préparent leur activité dans leur coin sans se concerter.*

La création d'une synergie entre les différents acteurs touristiques pour une mise en lumière des offres touristiques locales.

Attirer le tourisme non connaisseur ou non amateur des sports moteurs pour découvrir le circuit sous une autre facette.

le récent arrêté sur la réglementation des gîtes en RW

Elargir le réseau de mobilité lente.

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <p><i>Le tourisme est présent depuis toujours et représente une part importante de l'économie.</i></p> <p><i>L'attractivité touristique est présente sur tout le territoire de la commune. La région est belle, paysagère, naturelle et célèbre pour ses promenades balisées.</i></p> <p>Le tourisme répond favorablement à l'après covid</p> <p>Belles promenades à proximité, à pied/vélo, plutôt bien balisées et entretenues.</p> <p><i>Le tourisme est dynamique. Il est lié au circuit et à la Région et stimulé par des évènements en lien avec l'environnement (GR, Trails, courses cyclistes,)</i></p> <p><i>Le Ravel et les récents aménagements valorisent l'attractivité de la commune</i></p> <p><i>Attractivité de Plopsa Coo</i></p> <p><i>L'offre HoReCa est de qualité pour l'accueil des touristes</i></p> <p>Présence d'un Parcours Vita</p> <p>Le nouveau parking à l'aire d'envol des parapentes</p> | <p><i>Il y a trop de maisons de vacances et de gîtes (remarques faites dans 6 villages). La vie villageoise est menacée</i></p> <p>Certains touristes sont irrespectueux.</p> <p><i>Nuisances sonores dues aux touristes</i> et à certaines activités en pleine nature.</p> <p><i>Cumul de plusieurs sources de nuisances les villages proches du circuit</i> (nuisances sonores dues aux moteurs, aux touristes fêtards, stationnement, ...).</p> <p>Explosion des gîtes entraînent un déséquilibre du marché immobilier et l'explosion des prix de vente</p> <p><i>Gestion chaotique des événements</i> (rallyes, courses, ...)</p> <p>Manque d'accueil touristique des groupes</p> <p><i>Manque d'informations sur les activités proposées.</i></p> <p>Déséquilibre de la recherche de business du Circuit avec trop peu de considération des besoins villageois.</p> <p>Pas d'offre complète pour le tourisme vélo (route/VTT ; circuit, hôtels, bike-park ; pub; ...)</p> |  | <p>Perte de l'identité villageoise</p> |
|---|--|--|--|



## 2. TOURISME

### 2.1. Les CONSTATS

Sur base de l'analyse Objective complétée par le retour Subjectif, les CONSTATS sur la Commune de STAVELOT se résument ainsi :

**Le CADRE NATUREL et les PAYSAGES sont des pôles attractifs importants du tourisme.**

---

→ **L'afflux des touristes engendre cependant des nuisances d'ordre environnemental et de voisinage. Lors d'évènements ou de situations particulières, l'affluence de masse impacte fortement la mobilité, l'environnement et le voisinage.**

**Il existe 3 pôles majeurs d'attraction ; le CIRCUIT, le site de l'ABBAYE et le site de COO.**

---

→ **Le circuit de Francorchamps représente le fleuron des sports moteurs, il est de renommée mondiale. Il est également un élément moteur pour le secteur de l'ECONOMIE et offre une image dynamique à toute la commune. Avec l'évolution du mode de vie et le développement de ses activités, des nuisances impactent les entités les plus proches. Certaines manifestations engendrent des répercussions sur la mobilité locale.**

**Le site de l'Abbaye représente le fleuron de la culture et des arts. Il représente, avec la Place Saint-Remacle, le cœur historique de Stavelot. La diversité et la complétude des évènements qui y sont organisés dans les secteurs du spectacle, de la musique et des arts sont reconnues à une échelle nationale.**

**Le site de Coo représente un attrait majeur par la présence de la cascade, du parc d'attractions ainsi que des loisirs-aventures qui y sont organisés. La fréquentation d'un tourisme de masse influence fortement la vie locale, diminue le sentiment d'appartenance et le dynamisme villageois.**

**L'HEBERGEMENT touristique représente une activité économique importante.**

---



**L'offre HoReCa actuelle est importante et traditionnelle (hôtels, villages de vacances, restaurants et campings). Il y a une seule offre spécifique à la mobilité douce (café bike) malgré la grande attractivité cycliste de la commune.**

**Le développement de certains GITES représente une sources de nuisances pour les villageois-ses. Le recours à la plateforme de location AIRBnB prend de l'ampleur, cette solution s'écarte de l'encadrement officiel.**

**Le TOURISME VERT n'est pas significatif sur la commune.**

---

| 3. CULTURE & FOLKLORE  |   |   |  |
|--|---|---|--|
| Atouts (ressources spécifiques représentant un attrait sur la commune de Stavelot)   | Faiblesses (contraintes et impacts engendrés sur la vie des habitants)  | Opportunités (potentiels futurs)  | Menaces (risques futurs)   |
| <p><u>Patrimoine matériel et immatériel est remarquable .</u></p> <p><u>L'identité culturelle de la commune est reconnue.</u></p> <p><u>Les offres sont importantes et diversifiées.</u></p> <p><u>L'Abbaye de Stavelot et son site représentent un centre majeur pour les Arts, la Culture, le Patrimoine et l'Histoire.</u><br/>Elle participe à l'identité culturelle de la commune.</p> <p><u>Décentralisation de la Culture</u> dans les villages existe grâce à la présence de chorales et troupes théâtrales et autres associations villageoises actives.</p> <p><u>Présence durable de grands rendez-vous culturels, musicaux, artistiques et théâtraux.</u><br/>La reconnaissance de ces évènements leur confère une pérennité et une grande fréquentation.</p> | <p><u>Manque de bénévolat</u> pour répondre à la pérennisation des associations et de leurs activités.</p> <p><u>Accessibilité et mobilité impactées lors de grande affluence.</u></p> <p><u>Production de déchets.</u> La gestion des déchets est impactée fortement lors de la tenue d'évènements importants.</p> | <p>Sensibilisation des nouveaux habitants pour les mobiliser au sein des associations villageoises.</p> | <p>Diminution de la fréquentation de certains événements culturels et/ou folkloriques causée par l'explosion du coût de la vie. Les besoins primaires passeront avant les loisirs et divertissements.</p> <p>Disparition et non reconduction d'évènements majeurs pouvant entraîner une diminution au niveau économique.</p> <p>Difficulté accrue pour la gestion des déchets et des sources de pollution.</p> <p>Amplification des nuisances conduisant à la diminution de la qualité du cadre de vie des habitants.</p> <p>Extinction des associations villageoise par absence de renouvellement des membres actifs.</p> |

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| <p><i>Les synergies supra communales entre les Centres Culturels de Stavelot et Trois-Ponts offrent une grande diversité d'organisations et de diffusion.</i></p> <p><u>Le Laetare : évènement folklorique majeur dépassant les frontières.</u><br/>Bien que limitée à l'entité de Stavelot, l'asbl regroupe 350 membres et induit une identité spécifique et fédératrice.</p> <p><i>Forte représentation d'associations carnavalesques, de comité de village, sur tout le territoire communal, renforçant la cohésion villageoise.</i></p> <p><u>Présence d'une salle villageoise</u> sur plusieurs entités. Elles permettent la diffusion d'évènements culturels.</p> | <p><u>Cette renommée entraîne un sentiment de moindre visibilité</u> pour les autres manifestations villageoises.</p> <p><u>Plusieurs villages n'ont pas d'infrastructure comparable.</u></p> | <p><i>Aménagement de l'aile « Belgacom » propriété communale pour y intégrer et développer le Centre Culturel au sein du site de l'Abbaye.</i></p> <p>Intégrer la notion de développement durable dans la tenue du Laetare</p> <p>Une réflexion sur les solutions alternatives à la construction de salle afin de répondre aux besoins villageois.</p> | <p>Dispersion des moyens financiers et humains pour une gestion à longs termes.</p> |
|---|---|--|---|

|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
| <p><i>La commune est très <u>riche au niveau culturel</u>.</i></p> <p><i>Les VTS, le festival de musique, les légendes et le passage de grands écrivains assurent une grande diffusion de la culture.</i></p> <p><i><u>L'abbaye, ses musées, son cadre et sa salle unique au niveau sono sont des atouts importants</u>. Elle dispose du Label « action culturelle spécialisée » des arts de la scène. Ceci permettant de diffuser des artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.</i></p> <p><i>Le centre culturel mène des <u>projets trans-communaux</u> sur Stavelot et Trois-Ponts. D'autres partenariats entre différentes communes se tiennent avec la bibliothèque ou des associations.</i></p> <p><i>La culture touche tous les publics de manière ponctuelle, en fonction des évènements.</i></p> | <p><i>Une bibliothèque uniquement centralisée à Stavelot peut représenter un frein à sa fréquentation.</i></p> <p><i>Difficulté d'intégrer des villageois dans le commissions participatives mises en place. Il est donc difficile de faire remonter les besoins des différents villages.</i></p> <p><i><u>L'identité Stavelotaine</u> (au sens de la commune) n'est pas partagée par une partie d la population de l'ancienne commune de Francorchamps.</i></p> <p><i>Le public plus âgé a du mal à se déplacer.</i></p> <p><i>Difficulté de toucher la jeunesse.</i></p> <p><i>Le public, souvent plus jeune, peut être découragé car le retour se fait généralement en voiture, ce qui n'est pas compatible avec la consommation d'alcool.</i></p> | <p><i>Construction d'une salle culturelle.</i></p> |  |
|---|---|--|--|

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <p><i>Il y a un grand nombre d'associations dynamiques qui organisent un nombre important de manifestations. Il y a un milieu associatif très dense, actif et solidaire.</i></p> <p>Une partie des associations folkloriques disposent de leurs propres locaux, les autres les louent ou en ont la disposition. La commune met des locaux à leur disposition.</p> <p>Le potager communautaire de Francheville permet des relations sociales et villageoises importants.</p> <p>Existence du Cinéma « Le Versailles » où les cinéphiles peuvent encore trouver une programmation moins commerciale.</p> | <p>Diminution constante des bénévoles.</p> <p>Certaines associations occupent des locaux qui rencontrent des problèmes de chauffage et/ou d'humidité et sont peu isolés. A Coo notamment, le local a été détruit par les inondations de 2021. Le manque de place se fait également ressentir pour d'autres.</p> |  |  |
|--|---|--|--|

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <p><i>Il y a <u>beaucoup d'activités culturelles à Stavelot</u>. L'offre culturelle est importante et il y a de nombreux projets, événements culturels en place.</i></p> <p><i><u>Le centre culturel est très dynamique</u>, il offre de nombreuses possibilités.</i></p> <p>La culture wallonne est défendue, notamment par l'existence d'une troupe de théâtre wallon.</p> <p>La <u>vie folklorique est intense</u> sur toute la commune. L'organisation du carnaval, des kermesses, des marches, des chasses aux oeufs, du laetare, des grands feux,... assurent la continuité des tradition de la vie villageoise.</p> <p><i>Il existe un nombre important d'associations villageoises qui participent à la culture et au folklore.</i></p> <p>Une vie folklorique intense et un choix culturel réel représentent des atouts incontournables.</p> | <p><u>Trop peu d'aides</u> (services et finances) pour l'organisation de manifestations villageoises.</p> <p>Mise à part les stages en période de congés scolaires, <u>peu d'activités culturelles mises sur pied pour les enfants de moins de 7 ans</u>.</p> <p><u>La culture et le folklore sont peu développés dans les villages</u>.</p> <p><u>Manque d'une salle de spectacles</u> à Stavelot.</p> <p><u>Manque de salle de village</u> dans certaines entités.</p> |  |  |
|---|--|--|--|

### 3. CULTURE & FOLKLORE

#### 3.1. Les CONSTATS

Sur base de l'analyse Objective complétée pas le retour Subjectif, les CONSTATS sur la Commune de STAVELOT se résument ainsi :

**La CONSCIENCE COLLECTIVE de la richesse de la vie CULTURELLE et FOLKLORIQUE est bien présente.**

---

→ Une grande partie de la population est consciente de la richesse Culturelle et Folklorique du territoire communal. Ceci se traduit par une identité villageoise assez développée, une fierté de participer et le respect entre villages.

Au-delà des grands évènements, beaucoup de villages possèdent un folklore et des coutumes bien ancrés, même s'ils sont, géographiquement plus confidentiels.

**Le site de l'ABBAYE représente « l'ambassade » de la Culture.**

---

→ Par sa reconnaissance historique et sa localisation, le site de l'abbaye offre une image culturelle et folklorique forte pour les évènements annuels de référence et de qualité.

La richesse de la diversité culturelle que l'on y retrouve directement et indirectement offre un attrait important et fédérateur.

**La présence de nombreux comités de village ou d'associations RENFORCE les RELATIONS SOCIALES et la BIEN-ÊTRE villageois.**

---

→ L'organisation de spectacles, d'évènements et l'entretien de lieux communs permettent à une partie de la population de tisser et renforcer des liens sociaux solides et intergénérationnels.

Les organisations locales sont souvent basées sur des coutumes et/ou folklore locaux. Elles assurent la continuité et la transmission de ce patrimoine immatériel.



**Les salles villageoises représentent un élément fédérateur important, mais leur entretien est onéreux et lourd pour les associations et la commune. Ceci est d'autant plus marquant avec l'explosion du coût des énergies.**

**Le bénévolat semble diminuer au fil des années et la crainte que cela n'entraîne la disparition de certaines associations ou comités est fondé.**

**La tenue régulière d'évènements artistiques reconnus renforce l'IDENTITE DE POLE CULTUREL de STAVELOT.**

---

#### 4. ASSOCIATIONS, CONVIVIALITE & SPORTS

| <b>Atouts</b> (ressources spécifiques représentant un attrait sur la commune de Stavelot)  | <b>Faiblesses</b> (contraintes et impacts engendrés sur la vie des habitants)  | <b>Opportunités</b> (potentiels futurs)  | <b>Menaces</b> (risques futurs)  |
|--|--|--|--|
| <p><u>La qualité de la vie associative.</u><br/>Le nombre et le dynamisme des associations, clubs et autres comités de village laissent transparaître une cohésion sociale et rurale forte. Elles permettent également de promouvoir et faire perdurer la culture et le folklore locaux.</p> <p><u>L'importance et la durabilité de certaines organisations</u> ont permis d'offrir une grande visibilité à l'extérieur, renforçant ainsi l'attractivité de la commune.</p> <p><u>La commune met des locaux à disposition d'associations.</u></p> <p><u>Très grande diversité d'activités sportives.</u> Les différents clubs et structures présentent sur la commune offrent un éventail de 22 activités sportives et de bien-être.</p> | <p><u>Manque de bénévolat</u> pour répondre à la pérennisation des associations et de leurs activités.</p> <p><u>Les fortes augmentations des énergies</u> impactent très fortement la viabilité des associations, clubs et autres comités.</p> <p><u>Certaines associations n'ont pas de locaux alors que le besoin est là.</u></p> <p><u>Les locaux sont parfois mal adaptés aux associations.</u><br/>Que ce soit par manque de place ou de vétusté, certaines associations ont peine à développer leur(s) activité(s).</p> | <p>Sensibilisation des nouveaux habitants pour les mobiliser au sein des associations villageoises.</p> <p><i>Organiser un regroupement des achats via une plateforme commune en vue de pouvoir négocier des prix en fonction de volumes plus importants tout en soulageant les démarches complexes des bénévoles (structure communale ?).</i></p> | <p><i>Extinction des associations villageoise par absence de renouvellement des membres actifs.</i></p> <p>Disparition de certaines associations ne pouvant plus subvenir aux dépenses de fonctionnement.</p> <p>Diminution de la fréquentation de certains événements culturels et/ou folkloriques causée par l'explosion du coût de la vie. Les besoins primaires passeront avant les loisirs et divertissements.</p> <p>Apparition de difficultés financières insurmontables avec le risque de disparition de structures même dynamiques.</p> |

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <p><u>Infrastructures sportives communales multiples</u> (hall omnisports, piste d'athlétisme, piscine). Elle se complète par les terrains de tennis, de football, de parapente et de karting.</p> <p><u>Présence durable de grands rendez-vous sportifs.</u><br/>La reconnaissance de ces évènements leur confère une image de marque et identitaire géographiquement très large. Cela contribue aussi à l'attrait touristique et au développement économique de la région.</p> <p><u>La présence de particularités à Stavelot amplifie son attrait.</u><br/>Le circuit de Francorchamps, les côtes mythiques des classiques cyclistes, les spéciales de rallye, la piste de karting et le terrain d'envol des parapentes ayant un potentiel spécifique que l'on ne retrouve pas dans la région.</p> | <p><u>Vétusté et inadaptation de certaines installations.</u><br/>Le hall sportif ne suffit plus en termes de surfaces, la piscine doit être réfléchi en tenant compte de la réduction des coûts et de la consommation d'énergie.</p> <p><u>Leur fréquentation entraîne ponctuellement des problèmes de mobilité et/ou de stationnement.</u></p> <p>Un <u>excès de déchets</u> lors de la tenue d'évènements ponctuels de masse.</p> | <p>Des opportunités de subsides dans le cadre de la réduction de CO2 sont régulièrement lancées et pourraient être une source non négligeable de financement.</p> <p>La mise à niveau énergétique permettrait de réduire considérablement les coûts d'utilisation.</p> | <p>Suppression de certaines infrastructures devenues « impayables ».</p> |
|---|--|--|--|

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| <p><u>La plupart des villages possèdent une salle.</u></p> <p>La salle de Masta a été créée par les villageois et a été complétée par un parking arrière et une plaine de jeux par la commune.</p> <p><u>Le site de la salle de Francheville</u> regroupe un potager commun, un four pain, une plaine de jeux. L'association et le site sont soutenus par la commune (aides financières et logistique).</p> <p><u>Le local de l'Orphée</u> leur appartient et va être entièrement refait. Les locaux vont être agrandis.</p> <p><i>Certaines salles sont mises gratuitement à disposition des a.s.b.l..</i></p> <p>Importance de <u>qualité et de la diversité des infrastructures sportives</u> (piscine, terrain de foot, piste d'athlétisme, hall des sports, plaine de jeux. Les infrastructures actuelles sont insuffisantes d'où réflexion</p> | <p>Plusieurs gestionnaires de salle estiment que la <u>gestion est de plus en plus compliquée</u>. Cela nécessite un investissement en temps de plus en plus important.</p> <p>Il n'est pas facile de trouver le « moteur » dans les quartiers qui va entretenir la dynamique pour que les services ne doivent pas être là tout le temps. Il y a un <u>essoufflement</u>...</p> <p>Diminution constante des bénévoles.</p> <p><u>Les nouveaux habitants</u> ne s'intègrent pas toujours dans le tissu associatif.</p> <p>Il est compliqué de construire des salles des fêtes au vu <u>des prix des terrains à bâtir</u>.</p> <p><i>Certaines associations occupent des locaux qui rencontrent des <u>problèmes de chauffage et/ou d'humidité</u> et sont peu isolés.</i></p> | <p><i>Mettre en place une aide administrative pour la comptabilité et l'administratif. Créer une « bureau » pour aider les différentes a.s.b.l.</i></p> <p>Supprimer le précompte immobilier pour les associations.</p> <p>Moderniser les infrastructures.</p> <p>Avoir plus de visibilité via la communication des salles disponibles sur le territoire via la commune (site web, Facebook, ...) et le Centre Culturel.</p> <p>Améliorer la cohésion entre la ville et les villages.</p> <p>Entretien des liens entre les associations pour le bien-vivre ensemble, soutenir la vie associative en étant à l'écoute des associations, maintenir des comités actifs et motivés.</p> |  |
|--|--|---|--|

|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
| <p>depuis des années pour la construction d'un nouveau hall (32 clubs sportifs) à côté de l'existant. Après les inondations du 14-15/7, il est préférable de trouver un autre emplacement.</p> <p><i>Il y a aussi de <u>nombreuses activités en dehors du hall</u> (trails, promenades...).</i></p> <p><i>Il y a un <u>grand nombre d'associations dynamiques</u> organisent un nombre important de manifestations. Il y a un milieu associatif dense, actif et solidaire.</i></p> <p>Du <u>triathlon</u> est organisé sur l'Amblève, cela draine un public de passionnés et respectueux.</p> <p>Présence du <u>terrain synthétique</u> du RCS Stavelotain et de la piste d'athlétisme.</p> <p>La tenue d'une <u>épreuve du championnat du monde de rallye</u>.</p> <p>Gestion des infrastructures sportives par la <u>Régie Communale Autonome</u> : c'est une structure légale qui permet</p> | <p>Infrastructures sportives en Zone inondable (sauf Stavleû Sports).</p> | <p>Nécessité de créer un espace public extérieur (exemple kiosque de Trois-Ponts).</p> <p>Organiser des circuits découvertes pour une mise en valeur des qualités et des spécificités des villages.</p> <p>Aménager un endroit de convivialité avec plaine de jeux dans chaque village. Installer des infrastructures de type « plaine de jeux sportive ».</p> <p>Avoir un acteur de terrain, un agent dans la rue serait vraiment utile pour parvenir à mettre en réseau.</p> <p>Disposer d'autres infrastructures en dehors de zone inondable.</p> <p>Concilier le milieu aquatique avec d'autres usages (kayak)... Possibilité pour les familles de faire du kayak « libre » du pont de</p> | <p>Une subside en zone inondable risque de ne plus être possible).</p> |
|---|---|--|--|

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| <p>de réduire les coûts d'investissement et d'utilisation par une récupération de la TVA.</p> <p>Existence d'une <u>commission des sports</u> rassemblant toutes les infrastructures sportives.</p> <p>La commune compte <u>32 clubs</u>, et <u>2.000 sportifs</u> sur son territoire (sur 7.000 habitants).</p> <p><u>Subside communal</u> accordé/an basé sur nbr membres.</p> | <p>Les clubs pas toujours en phase avec ce que la RCA demande et tous ne savent pas à quoi sert la RCA.</p> <p>Soutien communal est fluctuant et ponctuel en matière d'aides matérielles et en ressources humaines.</p> <p><i>La salle de gym de Francorchamps est trop petite. Les associations n'ont pas été consultées lors de cette rénovation.</i></p> <p><i>L'accessibilité PMR de certaines salles pose problème</i></p> <p>Difficultés de parking aux abords de certains locaux.</p> | <p>Stavelot jusqu'en amont de Coö.</p> <p>La redynamisation de courses cyclistes car il y a beaucoup de cyclistes sur la commune.</p> <p>Construire un nouveau hall transcommunal avec Trois-Ponts.</p> | <p>Projet d'aménagement d'un terrain multisports près ancienne gare. MAIS : levée de boucliers des riverains : les jeunes dérangent)</p> |
|--|--|---|--|



|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <p>Finalité sociale de la salle "L'Aurore" : cours de gym, locations diverses, théâtre, grand feu, carnaval, atelier bricolage, ...</p> <p>Le nouveau comité ayant repris la salle de Hockai, et leurs projets</p> <p>Les <u>éléments fédérateurs</u> fréquemment cités par les villageois sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La création de potager et jardin collectifs,</li> <li>• La plaine de jeux est aussi un vecteur de relations sociales dans les villages,</li> <li>• La salle de village.</li> </ul> <p>Beaucoup de locations de la salle d'Amermont pour les évènements sportifs.</p> <p>Les jeunes villageoises (pas uniquement celle de Parfondruy)</p> | <p><i>Manque de salles dans certains villages : Coo, Parfondruy</i></p> <p><i>Inadaptation ou vétusté des salles dans certains villages : Beaumont, Hockai, Amermont</i></p> <p>Certains habitants de longue date ont parfois le <u>sentiment de devenir étranger dans leur village.</u></p> <p><u>Les nouveaux habitants</u> sont parfois timides pour participer aux différentes manifestations.</p> |  |  |
|---|--|--|--|



## 4. ASSOCIATIONS, CONVIVIALITE & SPORTS

### 4.1. Les CONSTATS

Sur base de l'analyse Objective complétée pas le retour Subjectif, les CONSTATS sur la Commune de STAVELOT se résument ainsi :

**La diversité, le dynamisme des clubs et associations sont les garants de la QUALITE DE VIE dans la commune.**

---

↪ **La convivialité et les relations que développent ces structures procurent une qualité de vie appréciée des villageois.**

**Les salles et infrastructures de villages sont très importantes pour la vie de ceux-ci. Certaines associations n'en disposent pas et recourent à d'autres moyens.**

**Le bénévolat en diminution ainsi que l'explosion des charges d'énergies et d'entretien deviennent des enjeux déterminants pour la survie de plusieurs structures et clubs.**

**L'offre SPORTIVE est RICHE et DIVERSIFIÉE.**

---

↪ **Avec une aussi grande diversité d'offres, un maximum de personnes trouve satisfaction sur le territoire communal.**

**Les relations inter villageoises sont également renforcées par la pratique des sports sur diverses entités.**

**Le Sud-Ouest du territoire compte également deux activités rares dont le développement est à concrétiser du point de vue accès, praticabilité et maîtrise des nuisances ; le vol en parapente et le kayak.**

**Les INFRASTRUCTURES SPORTIVES COMMUNALES répondent à un grand nombre de pratiques sportives.**

---



**Les infrastructures de la plaine des Bressaix offrent une grande diversité d'activités sportives.**

**Le hall de sports est devenu trop petit en rapport à la demande, la piscine extérieure représente un coût de chauffage et de maintenance considérable. La plaine est située en zone inondable (constat réel).**

**La tenue régulière d'évènements importants sur le territoire apporte une GRANDE VISIBILITÉ à la COMMUNE DE STAVELOT.**

---



**De nombreux sites (chemins, routes, côtes,...) sont intégrés dans des évènements historiquement majeurs. Ils offrent à la commune une identité importante dans le cyclisme et les sports moteurs.**

## 5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, PATRIMOINE & LOGEMENT

| <b>Atouts</b> (ressources spécifiques représentant un attrait sur la commune de Stavelot)   | <b>Faiblesses</b> (contraintes et impacts engendrés sur la vie des habitants)  | <b>Opportunités</b> (potentiels futurs)   | <b>Menaces</b> (risques futurs)   |
|---|--|---|---|
| <p><u>Le territoire de la commune.</u><br/>           Zone forestière : 50%<br/>           Zone agricole : 33%<br/>           Zone d'habitat : 8,5%</p> <p>Zone de loisirs : 5%<br/>           Zone Industrie/Artisanat : 1,2%<br/>           Zone Aménagement Communal Concerté : 1,5%</p> <p><u>Grande réserve foncière.</u><br/>           La surface bâtie est de 410 Hectares et il y a une réserve 304 Hectares, soit 42,6%. Ceci permettant à la commune de poursuivre son développement pour les générations futures.</p> <p><u>14 Zones d'Aménagements Concertés sont présentes.</u></p> | <p><u>Monoculture de résineux, essentiellement épicéas.</u><br/>           Ces essences sont sensibles aux effets du réchauffement et ont modifié le sous-sol naturel.</p> <p><u>Une partie de la zone agricole a été colonisée par les épicéas.</u></p> <p><u>Cette réserve n'est pas répartie uniformément.</u><br/>           Le village de Ster-Francorchamps est quasiment arrivé à saturation des parcelles bâties. Il demeure simplement une ZACC qui permettrait la poursuite du développement. D'autres villages comme Neuville, Hockai, Baronheid, Meiz-Stavelot, Ster-Francorchamps, Lodomez, Beaumont et Francheville ont une réserve identique aux parcelles déjà construites. Les autres ont une réserve supérieure au bâti.</p> <p>Leur activation nécessitera une procédure lourde et des investissements d'infrastructures importants pour la plupart d'entre elles. Elles sont situées dans des parties non aménagées pour la plupart.</p> | <p>Il reste des zones de loisirs encore non activées. Cela peut représenter un développement touristique-économique important.</p> <p>La prise de conscience actuelle et les projections réalisées dans le cadre de la présente étude permettent d'anticiper et de faire participer les habitants au devenir de leur village.</p> <p>Nouvelle possibilité de continuité pour les villages arrivés à saturation. Réduction de la pression immobilière sur ces entités par l'arrivée de nouveaux terrains pour répondre à la demande.</p> | <p>Ces zones de loisirs sont proches de zones d'habitat. Il existe un risque important de cohabitation entre leur usage (le village de Hockai est encerclé). Certaines zones de loisirs se trouvent à proximité de sites naturels.</p> <p>Apparition de risques liés à la spéculation immobilière avec augmentation importante des biens immobiliers &gt; fermeture du marché pour les publics les moins nantis. Augmentation des charges publiques pour l'investissement et l'entretien des nouvelles infrastructures.</p> |

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| <p><u>Volonté communale de mettre en place des outils et de décisions pour la gestion d'urbanisme.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les engagements dans le PST,</li> <li>• Lancement d'un Masterplan pour l'entité de Stavelot,</li> <li>• Présence d'une CCATM ,</li> <li>• Participation de la charte PMR,</li> <li>• Réaffectation de plusieurs sites désaffectés.</li> </ul> <p><u>Activation de fiches SAR.</u><br/>Cette subvention par la Région Wallonne permet à la Commune de Stavelot de mener à bien la réaffectation d'anciens sites à réaménager tel que l'ancien SPAR. D'autres réaffectations ont déjà été effectuées dans ce cadre.</p> <p><u>On ne constate quasiment pas d'extension de village en « rubanisation ».</u></p> <p><u>Le cadre bâti constitué de maisons à 4 façades réduisant les problèmes liés à la proximité.</u></p> | <p><u>Inexistence en Région Wallonne d'un outil intégré de planification globale entre l'aménagement du territoire et les défis pour réduire les GES, le CO2 et la consommation énergétique.</u></p> <p>Cette situation laisse la Commune devant des situations paradoxales ; elle et ses citoyens doivent de venir des acteurs dans ces défis MAIS elle est confrontée au refus de projets d'ampleur par la population.</p> <p><u>Le cadre bâti constitué de maisons à 4 façades réduit fortement le potentiel foncier et nécessite des infrastructures supplémentaires à charge de la collectivité.</u></p> <p><u>Le cadre naturel, rural et les différents pôles spécifiques font que l'ensemble représente un attrait important pour l'extérieur et donc, une augmentation des biens fonciers.</u></p> | <p>Etablir une ligne de route à longs termes en matière de développement du territoire par une consultation citoyenne régulière.</p> <p>Mettre sur pied avec la CCATM, une large réflexion et une consultation par une consultation citoyenne régulière.</p> <p>Sauvegarde facilitée pour la préservation de l'entité villageoise.</p> <p>Attrait pour de nouveaux arrivants soucieux d'une aisance accrue vers l'extérieur. Extension de certaines zones restées en léthargie à la suite de la construction de l'autoroute.</p> <p>Promouvoir les habitations mitoyennes ou plurifamiliales pour l'optimisation des réserves foncières et dépenses publiques.</p> <p>La création d'une réserve de terrains destinés aux publics moins nantis garantirait l'accès à la propriété.</p> | <p>Décalage temporel entre la consultation, la mise en place de la gestion et la réalité de terrain (différence de vitesse dans l'avancement).</p> <p>Scission importante de la population sur des projets d'enjeux majeurs en matière de projets d'envergure (éolien, cogénération organique, ...).</p> <p>Naissance d'une dualité entre le maintien du patrimoine et des mesures d'efficacité énergétique.</p> <p>Perte d'identité villageoise sur ces nouvelles parties d'entité car elles abritent des personnes tournées vers l'extérieur</p> <p>Apparition de problème de voisinage lié à la proximité et mauvais accueil des habitants déjà présents.</p> <p>Regrouper ces terrains dans un même ensemble, sans répartition, entraînera des phénomènes de regroupement.</p> |
|--|--|---|--|

|   |  |   |   |
|---|--|---|---|
| <p><u>Accès à l'autoroute direct pour une facilité de déplacement des habitants.</u></p> <p>Plus de la moitié des logements ont une surface d'au moins 100m<sup>2</sup>, un tiers ont une superficie de 65 à 100m<sup>2</sup>.<br/>Les logements sont relativement confortables pour la plupart.</p> <p><u>Le prix moyen des biens fonciers est dans la partie inférieure de l'échelle provinciale.</u></p> | <p><u>Apparition de l'autoroute ; nuisances sonores et visuelles scindant les paysages ouverts. Peu de villages possèdent un centre, une place.</u></p> <p>60% des logements ont été construits avant 1982 et ceux qui n'ont pas été rénovés ne sont pas isolés. 22% ont été construits entre 1983 et 2011, ils sont donc peu isolés car antérieurs à l'intégration d'une réglementation énergétiques plus importante. Seuls 18% seraient mieux isolés car construits après 2012.<br/>Ces derniers chiffres cumulés avec le fait que la majorité est constituée de maisons 4 façades indiquent que l'efficacité énergétique est très basse et que le secteur immobilier représente une source importante de consommation énergétique.</p> <p><u>Certains immeubles anciens sont vétustes et nécessitent des investissements importants.</u></p> <p><u>L'explosion des prix de la construction/rénovation cumulée à celle du prix de TOUTES les énergies entraine une réduction importante de l'accès à la propriété et aux travaux pour la majorité des personnes (les moins nanties).</u></p> <p><u>Avec l'apparition des périodes de confinement, l'attrait des propriétés rurales avec terrain a connu une croissance boostée.</u><br/>Les acquisitions des personnes habitant les villes ont augmenté au détriment des jeunes (augmentation de la valeur des biens).</p> | <p>Une politique de promotion et d'aides à l'isolation permettrait de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réduire considérablement et durablement les consommations énergétiques,</li> <li>○ Rendrait un pouvoir d'achat aux occupants,</li> <li>○ Entraînerait une plus-value de l'immobilier et donc des recettes publiques.</li> </ul> <p>Rattrapage de la valeur moyenne des biens en regard de l'arrondissement.</p> <p>Promouvoir la création et l'intégration de logements à revenus modérés dans chaque village permettrait de répondre à la demande tout en préservant la solidarité et les relations sociales.</p> | <p>Paupérisation des occupants des logements les plus énergivores avec une réduction des investissements pour réduire la consommation par manque de disponibilités.</p> <p>Aggravement de la vétusté du parc immobilier.</p> <p>Ralentissement important dans les travaux d'amélioration énergétique des bâtiments et des appareils de chauffage.<br/>Diminution accrue d'accès à la propriété par les jeunes ou des personnes seules.</p> <p>Les conditions actuelles de vie risquent d'entraîner une demande fortement accrue en besoin de logements à loyer modérés.</p> |
|---|--|---|---|

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| <p><u>Avec l'apparition des périodes de confinement, l'attrait des propriétés rurales avec terrain a connu une croissance boostée.</u><br/>Les ventes immobilières ont augmenté ainsi que la valeur des biens vendus.</p> <p><u>Le nombre de logements sociaux inoccupés est extrêmement bas en rapport aux communes voisines (4%).</u></p> <p><u>Certains bâtisses, villages présentent une typologie particulière.</u></p> <p><u>Il y a une grande richesse au niveau du Patrimoine historique.</u><br/>Il confère au centre-ville, aux villages une identité toute particulière et attrayante.</p> <p><u>Le petit patrimoine est très présent</u> dans les villages. Il symbolise l'identité villageoise et fait le lien avec le passé.</p> <p><u>Les volumes anciens et importants retrouvent une nouvelle vie au travers l'hébergement touristique.</u><br/>Les grands volumes anciens sont prisés par les investisseurs locaux et extérieurs afin de les transformer en gîte modulables et/ou de grande capacité.</p> | <p><u>Le nombre de demandes (attentes) en logements sociaux représentent 149% du nombre de logements disponibles.</u></p> | <p><i>Prendre des mesures particulières pour encadrer et soutenir les propriétaires d'immeubles remarquables.</i></p> <p>Faire l'inventaire de ce petit patrimoine sur toute la commune et l'intégrer dans un programme d'entretien.</p> <p>La mise en application de la législation wallonne toute neuve sur les permis de gîte réduira les nuisances grâce à une gestion locale adaptée.</p> | <p>Les améliorations en termes d'efficacité énergétique sont difficiles à réaliser (isolation, panneaux solaires,...) pour ces bâtiments.</p> <p>La proximité avec des nouvelles constructions répondant à l'efficacité énergétique et à l'explosion des prix de la construction peut engendrer une rupture visuelle.</p> <p>Actuellement, l'évolution du coût de la vie, de la construction, des prix de l'énergie rendent impossible les investissements de mise en ordre nécessaire &gt; risque accru de délabrement.</p> <p>L'exacerbation des riverains pouvant mener au déménagement ou à des manifestations de mécontentement.</p> <p>Augmentation déséquilibrée de la valeur immobilière et diminution de l'accessibilité locale.</p> |
|---|---|--|---|

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
|  | <p><u>La pression de l'hébergement touristique dans certains villages entraîne de nombreuses nuisances de voisinage de manière profonde et durable.</u></p> <p>Ces situations sont encore plus marquantes lorsque les propriétaires ne vivent pas sur place car certains locataires ont le sentiment d'impunité. Cela est amplifié par le fait que les loyers sont élevés.</p> | <p>Opter pour un tourisme orienté vers le respect d'autrui et en faire un attrait de qualité.</p> |  |
|--|--|---|--|

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| <p><u>Réelle dynamique en termes d'investissements immobiliers sur la commune.</u></p> <p><u>La commune n'a jamais eu autant de maîtrise foncière</u> (Inoxybel, Spar, aile St-Nicolas, ancien bâtiment Belgacom). Elle décidera de l'avenir qu'elle veut donner à ces différents sites.</p> <p><u>Nombreuses ZACC</u> aux alentours du centre-ville de Stavelot ce qui représente un réservoir de projets possibles.</p> <p><u>Le prix des terrains à bâtir est globalement moins élevé</u> que dans les communes voisines de Malmedy et Jalhay.</p> <p><u>L' AIS a une vingtaine de logements et a le souhait d'étoffer son offre de logement, tout comme le Foyer Malmédien.</u> Existence d'une petite centaine de logements sociaux</p> <p><u>Existence d'une charte logement mise en œuvre avec le PCS et service urbanisme</u></p> <p><u>Un projet de logements en centre-ville est réfléchi</u> en collaboration avec QUALIDOM (pour une plus grande accessibilité des personnes moins valides).</p> | <p><u>La proximité de l'autoroute qui entraîne des cités dortoirs.</u></p> <p><u>Le CPAS ne possède qu'un seul logement d'urgence, la liste d'attente conséquente. Beaucoup de logements réquisitionnés suite aux inondations de juillet (CPAS).</u></p> <p><u>Beaucoup de logements privés sont de mauvaise qualité .Ils sont mis en location à prix dérisoire mais à la limite de l'insalubrité.</u></p> <p><u>Bâtiments énergivores car isolation insuffisante</u><br/>Faiblesse du bâti ancien car difficile d'en améliorer l'efficacité énergétique (isolation) sans modifier son aspect visuel extérieur ou les dimensions déjà limitées des pièces intérieures.</p> | <p><u>Préserver au maximum les villages au niveau urbanistique pour garder leur authenticité, le centre de Stavelot et les cœurs de villages.</u></p> <p>Projet de construction d'appartements adaptés et adaptables, des parkings avec un espace de convivialité sur le site de l'ancien SPAR.</p> <p>Projet immobilier en lieu et place de la polyclinique : des appartements et des commerces.</p> <p>Améliorer le logement (permettre à la jeunesse de se loger, d'acheter) ; permettre aux Stavelotains d'avoir envie de rester dans leur ville.</p> |  |
|--|--|---|--|



|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
| <p><u>Sensibilité marquée pour la préservation du petit patrimoine au sein des villages.</u></p> <p><u>Réaménagement des fontaines : La commune essaie de remettre en état un bac ou une fontaine par village, chaque année.</u></p> <p><u>Finalisation du projet de l'abbaye de Stavelot.</u></p> | <p><u>Peu de place dans les zonings. Le zoning de Blanchimont est en cul de sac, il manque de visibilité et est exclusivement dédié aux entreprises en lien avec l'automobile. Aucune entreprise de ce type ne se montre intéressée.</u></p> <p><u>Zoning de Ster : demande d'agrandissement impossible au vu de l'affectation du plan de secteur alors que c'est un zoning avec des facilités vu sa proximité de l'autoroute. À Chefosse, il reste un petit terrain.</u></p> | <p>Comment cadrer la mauvaise qualité du logement mis en location ?</p> <p>Projet PAPE (Plan d'Action Préventive en matière d'Energie : octroi d'un subside pour aménager certains logements)</p> <p>Créer un parking alternatif à la Place Saint Remacle</p> | <p>Rénovation profonde du bâti ancien en gardant ses spécificités, à mettre en parallèle avec la création de logements de qualité pour la population vieillissante, les jeunes et les personnes précarisés.</p> <p>La SPI ne veut pas modifier l'exclusivité de ce zoning. Les autres zonings sont quasiment complets.</p> |
|--|---|---|--|

Entretien des églises appartenant à la commune.

Besoin de valoriser la Place Saint-Remacle qui pourrait devenir un "Joyau" en diminuant présence des voitures.

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <p><u>Le bâti reste (pour le moment) encore protégé (cohérence urbanistique).</u></p> <p><u>Equilibre urbanistique : pas trop de maisons, pas trop agglutinées.</u></p> <p><u>Logements locatifs accessibles (quantité, prix).</u> Les loyers sont abordables pour les jeunes et les personnes isolées.</p> <p><u>Belle offre d'appartements à louer ou acheter.</u></p> <p><u>Le maintien de l'architecture d'époque</u> donne un certain charme à la ville.</p> | <p><u>Urbanisation excessive : trop de nouvelles constructions (lotissements) avec des maisons mitoyennes ce qui diminue les espaces verts et engendre des nuisances sonores et des risques d'inondation. Perte du caractère rural, pas d'unité (matière, couleur).</u></p> <p><u>Construction de certains bâtiments à une hauteur démesurée par rapport aux bâtiments anciens.</u></p> <p><u>Manque de logique/cohésion</u> dans les autorisations urbanistiques et manque d'une vision urbanistique/fil conducteur dans le village.</p> <p><u>Difficulté pour les jeunes d'acheter un logement, une maison ou de construire</u> vu la prolifération des gîtes. Ils ont difficile à s'établir dans le village. Les logements existants sont trop rares pour les jeunes ménages issus du village.</p> <p><u>Beaucoup de maisons inoccupées (sans vie, non exploitées).</u></p> |  |  |
|---|--|--|--|

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <p><u>L'abbaye : richesse historique :</u><br/>peu de communes en ont une en leur centre</p> <p><u>Le patrimoine urbain est exceptionnel</u> (sauf bâtiment immeuble récent) et le Patrimoine historique est valorisé et entretenu.</p> <p><u>Petit patrimoine présent.</u></p> <p><u>Soutien financier de la commune en cas de rénovation de façade.</u></p> <p><u>Certains villages estiment avoir de la chance de ne pas encore être envahis.</u></p> <p><u>Orgue construit en 1978 par les artisans du village</u></p> <p><u>Le Syndicat d'Initiative de Francorchamps</u> veille à protéger le petit patrimoine</p> | <p><u>Manque d'entretien et de mise en valeur du patrimoine dans les villages.</u></p> <p>Manque de terrains à bâtir</p> <p>Mauvaise qualité du logement en rue Neuve. Une catégorie de la population ne peut se loger décemment.</p> <p>Projets immobiliers incohérents au centre-ville de Stavelot</p> <p><u>Trop de maisons de vacances / gîtes contribue à diminuer le sentiment d'appartenance au village.</u><br/>Pas de respect de la quiétude des habitants.<br/>Déséquilibre entre résidents et touristes.</p> |  |  |
|--|---|--|--|

## 5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, PATRIMOINE & LOGEMENT

### 5.1. Les CONSTATS

Sur base de l'analyse Objective complétée pas le retour Subjectif, les CONSTATS sur la Commune de STAVELOT se résument ainsi :

**La structure du plan de secteur PERMET un développement substantiel du cadre bâti sur la commune.**

---

- ↪ La réserve foncière est de 46% en dehors des Zones d'Aménagement Communal Concerté. Ces chiffres doivent être pris avec l'analyse suivante :
- Cette réserve n'est pas répartie uniformément sur les diverses entités. Certains villages ont une réserve de près de 100%, d'autres n'ont plus que 10 à 15%.
  - Certains terrains à bâtir sont enclavés dans le bâti existant et leur développement n'est plus possible sans créer des problèmes de voisinage.
  - Enfin, la constructibilité d'un terrain dépendra avant tout de la volonté de son propriétaire actuel.

Une frange de la population redoute l'augmentation de constructions dans leur village et que ce dernier ne soit dénaturé par une urbanisation non contrôlée.

**Plusieurs ZONES DE LOISIR ne sont pas encore entamées.**

---

- ↪ Certaines zones de loisir pourraient permettre le développement économique et touristique de certaines entités.
- Ces zones se situent parfois en périphérie directe des villages. Leur mise en œuvre entraînerait un encerclement des villageois avec des conséquences impactantes sur le mode de vie actuel.
- La concrétisation de ces zones doit être encadrée par les autorités et les moyens réglementaires (mis et/ou à mettre en place), tant du point de vue des incidences sur la vie locale, économique mais également en terme de gestion des infrastructures et des énergies.

**14 ZACC (Zone d'Aménagement Communal Concerté) sont présentes sur le territoire et leur réalisation non entamée.**

---

→ Ces ZACC laissent la possibilité d'augmenter et/ou d'équilibrer la réserve foncière de plusieurs villages.

Leur réalisation nécessite un processus long et doit donc être planifiée sur le long terme.

Pour la plupart de ces zones, les infrastructures et impétrants doivent être aménagés, ce qui représente un coût important pour la collectivité. Si ces zones sont développées par le privé, l'aspect rentabilité pourrait être prioritaire sur la qualité de vie.

**Très peu de surfaces sont encore accessibles dans les Zones d'Activités Artisanales et Economiques.**

---

→ Ce manque de surfaces freine le développement économique et/ou l'artisanat local.

Seule la zone de Blanchimont offre une réserve, mais réservée au domaine des sports mécaniques.

**Au cours de la dernière décennie, plusieurs VILLAGES situés à PROXIMITÉ de l'AUTOROUTE se sont développés.**

---

→ Alors que pour les habitants locaux l'autoroute était subie comme une nuisance, des personnes de l'extérieur ont été attirées par cette proximité leur permettant de vivre dans un cadre champêtre et de travailler en ville.

Cette évolution de la population nécessite un équilibre des us et coutumes intégré pour le développement du village.

**Le bâti existant est constitué à 50% de maisons 4 façades ce qui nécessite une plus grande consommation de terrains à bâtir.**

---

→ Ce type de construction engendre une consommation plus importante des terrains à bâtir, donc des infrastructures de voirie et d'impétrants plus importantes, à charge de la collectivité.

L'explosion des coûts de construction et des énergies, la lutte contre le réchauffement climatique impliquent une nouvelle manière de se loger, autre que la maison 4 façades.

**Cette évolution du type de logement doit aussi être intégrée dans les modes de vie et de voisinage.  
La maison individuelle va modifier la trame du tissu social qui devra intégrer une grande proximité.**

**Il faut repenser les aménagements des villages, des quartiers et des rues.**

**60% du logement existant a été construit avant 1982, 85% avant 2010 et l'entrée en vigueur des normes de Performance Energétique des Bâtiments.**

---

→ **La grande majorité des logements est peu ou pas isolée.**

**L'explosion des coûts des énergies engendre des conséquences lourdes pour leurs occupants et entraîne une diminution de la capacité financière des propriétaires pour investir dans l'isolation. Un cercle vicieux s'initie qui, au final, provoquera l'augmentation des logements insalubres et/ou la mise en vente de plus nombreux biens.**

**La réaffectation de certains biens ruraux se fait par des investisseurs dans le domaine de l'HoReCa et de l'hébergement touristique (gîte), provoquant parfois des nuisances négatives sur le voisinage dès lors que l'opération ne se fait pas dans un équilibre proportionné.**

**L'offre des logements à loyers modérés est insuffisante.**

---

**Le prix des terrains à bâtir et des habitations reste modéré dans l'arrondissement.**

---

→ **Ces prix permettent plus facilement l'accès à la propriété à une plus grande tranche de la population. TOUTEFOIS, les conditions conjoncturelles actuelles risquent fortement de restreindre, comme dans les autres communes, cette plus grande accessibilité.**

**Ces conditions peuvent attirer des investisseurs extérieurs, non pas pour y vivre, mais pour réaliser des investissements immobiliers de divers genres.**

**L'attractivité immobilière est plus favorable que sur d'autres communes.**

## **Il y a une grande richesse et diversité du PATRIMOINE ARCHITECTURAL.**

---



**La population est consciente et fière de son PATRIMOINE. Tant le patrimoine monumental que le petit patrimoine populaire local sont appréciés par les habitants. Il existe une volonté importante de les préserver.**

**Pour la patrimoine bâti, le défi est important afin de le préserver tout en le rendant moins énergivore.**



Extrait de la partie 1

| 6. ECONOMIE & EMPLOI  |  |  |   |
|---|--|--|---|
| Atouts (ressources spécifiques représentant un attrait spécifique sur la commune de Stavelot)   | Faiblesses (contraintes et impacts engendrés sur le développement et la vie des habitants)   | Opportunités (ressources et potentiels futurs)   | Menaces (risques futurs internes et externes)   |
| <p><u>Bon fonctionnement économique</u> de la commune qui s'explique par une présence de 210 commerces et entreprises, 790 indépendants et de 2448 salariés.</p> <p>La commune de Stavelot compte <u>trois parcs d'activité économique</u> qui regroupent plus de 41 entreprises employant 282 travailleurs.</p> <p>On dénombre <u>72 points de vente</u> dans l'entité</p> <p>Les habitants effectuent plus de <u>70% de leurs achats dans le bassin de consommation</u> de Malmédy</p> <p><u>On recense 2448 postes de travail sur la commune</u> (progression de 9 % depuis 2010).</p> | <p>Il y a une <u>baisse sensible d'assujettis dans le monde agricole et le secteur commerce et service</u> (alimentation générale et équipement des personnes)</p> <p><i>Le nombre de cellules vides est important et en augmentation</i></p> <p><i>Difficultés de recrutement de personnel qualifié</i></p> | <p>La mise en place du Masterplan vise à redonner une activité commerciale au centre de Stavelot</p> <p><u>Intérêt croissant des citoyens pour l'éco-consommation</u> et l'implication dans des actions en lien avec les productions locales</p> | <p><u>Le tout à l'e-commerce</u></p> <p>Le manque d'adaptation des commerçants stavelotains au <u>commerce en ligne</u></p> <p><u>Concurrence des pôles commerciaux voisins</u> (Malmédy-Spa)</p> |

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <p>Distribution d'un guide « Stavelot en poche » pour faire la publicité</p> <p>Présence du Marché à Stavelot (le jeudi), et samedi en période estivale</p> <p>Le taux d'activité administratif (<u>taux d'emploi</u>) est de 67.2% à Stavelot (59.9% en Wallonie)</p> <p>L'évolution du taux de chômage des 15-24 ans à Stavelot est dans la moyenne des communes limitrophes et en régression (-1.7%) sur ces 10 dernières années.</p> <p><u>Le ratio de l'emploi intérieur</u> (emploi au lieu de travail) évolue positivement. Plus de de la moitié des stavelotains travaillent dans leur commune.</p> <p><i>Présence de <u>trois pôles touristiques</u> (le Circuit, Plopsa-Coo, l'Abbaye) pourvoyeurs d'emplois et commercialement attractifs.</i></p> |  | <p>Un promoteur privé va s'occuper de la gestion du marché</p> |  |
|---|--|--|--|

Extrait des PV réunions  
personnes ressources

La commune a décidé de lancer un Plan de relance du commerce de 400.000 € suite au Covid,

Il est nécessaire de relancer le commerce local mais les Stavelotains ne se battent pas pour le commerce local !

Paupérisation du centre de Stavelot, qui va de pair avec un moindre pouvoir d'achat.

Manque des petits commerces dans le centre-ville (= déploré par les touristes) et des petits artisans. Il manquerait 20 petites vitrines dans le centre de Stavelot (analyse de la Commission économique).

La Place Saint-Remacle est plutôt pensée comme un parking qu'une place conviviale avec des restaurants

Il n'y a pas d'ADL sur Stavelot.

L'association des commerçants est en standby et il n'y a pas de club d'entreprises

Il y a une bonne coopération de Plopsa-Coo avec les acteurs touristiques de Coo.

La clientèle Plopsa vient au parc pour le parc, mais ne va pas plus loin dans les villages de la commune, pour une journée, pas davantage.

Plopsa-Coo emploie environ 50 temps pleins fixes et 200 personnes en saisonniers

Difficulté de trouver des saisonniers.

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <p><i>Le tourisme est une source de revenus pour la commune (taxes) et une ressource économique pour les habitants.</i></p> <p><i>Le circuit amène des retombées économiques.</i></p> | <p><i>La vie commerciale de Stavelot est en déclin: manque de commerces, commerces peu variés, peu ou pas d'attractivité pour de nouveaux indépendants.</i></p> <p><i>L'activité économique de base (« minimum vital ») pour la population soit une boulangerie, une boucherie, une pharmacie, une école de village, une église, ..., est souvent absente des villages</i></p> <p><i>Il y a un manque de diversité de l'emploi, notamment dans le secteur secondaire</i></p> <p><i>Le manque d'emploi engendre l'obligation de posséder un véhicule.</i></p> <p><i>Les contacts sont compliqués avec Plopsa-Coo</i></p> <p><i>Il manque un distributeur de billets sur le nord de la Commune.</i></p> <p><i>La fermeture des magasins à 18h</i></p> <p><i>Le manque de petites boutiques artisanales qui invitent à la flânerie, pas de magasin de souvenirs sur Stavelot.</i></p> <p><i>Peu d'offres HoReCa</i></p> |  |  |
|---|--|--|--|

## 6. ECONOMIE & EMPLOI

### 6.1. Les CONSTATS

Sur base de l'analyse Objective complétée par le retour Subjectif, les CONSTATS sur la Commune de STAVELOT se résument ainsi :

**L'activité économique de la commune se porte globalement BIEN.**

---



**L'économie locale est dynamisée par plusieurs zones d'activité économique, trois pôles touristiques et tout un réseau lié au circuit de Francorchamps.**

**Elle offre une image positive qui se caractérise par un taux d'activité supérieur à la moyenne wallonne et un taux de chômage dans la moyenne.**

**Les freins qu'elle peut rencontrer sont le manque de zone d'implantation dédiée et de main d'œuvre locale.**

**Le TOURISME est source de revenus et pourvoyeur d'emplois.**

---



**Le secteur HoReCa et les trois pôles majeurs (Coo, le Circuit et le site de l'Abbaye), génèrent un nombre important d'emplois fixes, complétés par de nombreux saisonniers. Le tourisme est également source de revenus pour la commune via les différentes taxes perçues et pour bon nombre de retombées directes et indirectes sur le territoire.**

**L'activité commerciale au centre de STAVELOT est en déclin.**

---



**Les commerces au centre de Stavelot se raréfient et semblent disparaître. Le nombre de cellules vides augmente et l'association des commerçants est en standby.**

**La décentralisation du commerce et le commerce en ligne sont des « perturbateurs endocommerciaux » pour le réseau local.**

**Le Masterplan et le plan de relance communal peuvent relancer une activité commerciale au centre de Stavelot.**

**Les villages souffrent d'un MANQUE DE SERVICES « DE BASE » tels que boucherie, boulangerie, épicerie...**

---



**Les habitants des villages souffrent du manque de services dans leur village et sont dans l'obligation de recourir à des achats de base à l'extérieur, ce qui entraîne presque nécessairement l'utilisation de la voiture.**

**Le secteur du circuit court se construit petit à petit au départ des producteurs locaux.**

**La crise actuelle, qui entraîne une forte diminution du pouvoir d'achat, freine le marché de la production locale et du bio.**

| 7. MOBILITE & SECURITE ROUTIERE   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <b>Atouts</b> (ressources spécifiques représentant un attrait spécifique sur la commune de Stavelot)  | <b>Faiblesses</b> (contraintes et impacts engendrés sur le développement et la vie des habitants)  | <b>Opportunités</b> (ressources et potentiels futurs)  | <b>Menaces (risques futurs internes et externes)</b>   |
| <p><i>La proximité d'un grand axe routier (E42) favorise l'accessibilité grands pôles de services et d'emploi par l'utilisation de la voiture</i></p> <p><i>Les liaisons routières inter villages sont denses et essentiellement de type voiries communales.</i></p> <p>La commune de Stavelot compte <u>44 km de Réseau Autonome des Voies Lentes</u> (RAVel et Pré-RAVel).</p> <p>La commune de Stavelot possède une CCATM dont une des missions est de penser à la <b>Mobilité communale</b></p> <p><u>Coo accueille trois sites de recharge électrique auto :</u></p> <p><i>Huit lignes de TEC régulières desservent le territoire communal</i></p> | <p><i>La mobilité à Stavelot est particulièrement liée à la voiture</i></p> <p>L'entretien des voiries pèse sur le budget communal</p> <p>Le relief accidenté du territoire est peu propice aux alternatives à la voiture</p> <p>Les lignes TEC étant principalement destinées au ramassage scolaire, l'offre est réduite les week-ends.</p> | <p>Incitants financiers à l'acquisition de vélos électriques</p> <p>Sensibiliser les citoyens l'utilisation du vélo dans ses déplacements locaux</p> <p>Développer les services de proximité</p> | <p>Le coût de l'énergie...</p> <p>Augmentation significative du prix des matières premières</p> <p>Oubli de la ruralité dans les projets régionaux et fédéraux</p> |

|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
| <p>L'accidentologie semble en régression si l'on considère les chiffres fournis par l'Iweps et la Zone de Police</p> <p>La commune a pris des mesures en termes de sécurité routière radars préventifs, zones 30 dans les villages et quartiers, places de stationnement PMR, actions de sensibilisation, ...</p> | <p>La commune ne possède qu'un seul arrêt SNCB à Coo où aucun service n'est disponible.</p> <p>La Zone de Police mentionne des problèmes de mobilité aux alentours du circuit et aux abords de Plopsa-Coo.</p> <p>La commune n'a pas adhéré à un Plan Inter-Communal de Mobilité (PICM) ni élaboré un Plan Communal de Mobilité (PCM)</p> <p>Problème de mobilité lors des événements majeurs</p> | <p>L'adhésion de la commune à un PICM permet de voir la mobilité sous angle dépassant les limites communales</p> |  |
|---|---|--|--|



|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <p><u>Existence de services de transport de proximité</u> : le service de la Croix-Rouge, Mobil'Est, le PCS et le CPAS qui a un véhicule adapté aux PMR.,</p> <p>Stavelot est une des premières communes à avoir mis en place des <u>passages pour piétons éclairés</u>.</p> <p><u>Stavelot fait partie du réseau points-nœuds</u>.</p> <p>.</p> | <p><u>Le covoiturage</u> n'est pas dans les mœurs</p> <p><u>La dépendance à la voiture engendre un problème de saturation en termes de mobilité à Stavelot centre</u></p> <p><u>Le parking souterrain</u> de Stavelot est sous-utilisé</p> <p><u>Transport en commun est insuffisant</u> pour le ramassage extra-scolaire et pénalise l'accès des jeunes aux activités et jobs d'étudiants.</p> <p><u>Le peu de mobilité</u> complique pour l'accès à l'emploi et à la formation</p> <p><u>Les zonings sont décentrés</u> et les horaires ne sont pas en concordance avec ceux du TEC</p> <p><u>Le peu de bornes de recharge électrique</u> pénalisent les touristes hollandais et rencontrent un problème de puissance électrique.</p> | <p>Projets de rénovation de voirie via le <u>PIC</u></p> <p>Volonté du collège de s'inscrire dans <u>Covoit'Stop</u></p> <p><u>Projet d'un plan « zone 30 »</u> dans tous les villages durant les vacances (1/07 au 31/08)</p> <p>Le développement de <u>l'inter-modalité</u> à l'échelle communale et avec les communes voisines.</p> <p>Intégrer <u>les évolutions technologiques</u> pour penser la mobilité de demain.</p> |  |
|--|---|--|--|

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <p><i>Il faut mettre en avant la <u>proximité des nationales et des autoroutes, des grands axes routiers et de toutes les voies de communication</u></i></p> <p><i>La <u>proximité des RaVeL et leur état impeccable permet de rejoindre Malmedy/Stav/Francorchamps depuis Masta et le Beau RAVEl qui va de Stavelot à Sart-Tiège</u></i></p> <p><i>Il y a un <u>bon éclairage des passages piétons</u></i></p> <p><i>La <u>mobilité est suffisante pour les écoles, et les bus scolaires sont ponctuel quelques soient les conditions météo</u></i></p> | <p><i><u>L'état des voiries en général</u>: routes dégradées + leurs abords</i></p> <p><i><u>Le tourisme génère des problèmes</u> de sécurité routière: dégradation routes, parking, encombrement,</i></p> <p><i>Il manque des aides pour la transition de la mobilité (ex : prime vélo).</i></p> <p><i>Il y a un manque d'infrastructure pour les piétons, particulièrement de trottoirs pour permettre aux piétons de circuler en toute sécurité</i></p> <p><i>Il y a un manque de bus (sauf scolaires) vers Stavelot et Malmedy (écoles) ou vers d'autres villes (Spa, ..)</i></p> |  |  |
|--|---|--|--|

|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
| <p>Les <u>sentiers sont bien entretenus</u> et les promenades bien balisées</p> | <p>A Stavelot, les rues sont inaccessibles aux PMR et 3ème âge ; certaines activités/services (Laetaré, consultations médicales, piscine, ...) sont inaccessibles aux PMR.</p> <p>IL manque de balisage des petits sentiers et de bancs</p> <p>La vitesse est excessive aux entrées du village rendant les promenades impossibles et beaucoup d'insécurité pour les enfants.</p> <p>Il y a un manque de respect du code de la route dans les villages.</p> <p>Les déplacements sont compliqués pour personnes âgées ou sans véhicule</p> <p>La circulation est difficile aux moments de grosses organisations au circuit (GP, 24H, ...). La signalisation prévue pour les F1 prête à confusion pour les touristes qui traversent le village.</p> <p>Trop de rallyes automobiles perturbent la circulation villageoise et dégradent les routes. Il n'y a pas de communication au sujet des manifestations.</p> <p>Il y a trop de circulation liée aux activités des parapentistes tous les week-ends de beau temps (navettes à des vitesses folles entre le départ des parapentes et Coo).</p> <p>Il manque de places de stationnement pour les cars et les mobil-homes.</p> |  |  |
|---|---|--|--|

## 7. MOBILITE & SECURITE ROUTIERE

### 7.1. Les CONSTATS

Sur base de l'analyse Objective complétée pas le retour Subjectif, les CONSTATS sur la Commune de STAVELOT se résument ainsi :

#### La commune de Stavelot bénéficie d'une BONNE ACCESSIBILITÉ



La proximité de l'autoroute, un réseau dense de voiries inter-villages, un réseau RAVEL de 44 km procurent aux habitants de Stavelot une bonne accessibilité tant au niveau intra communal que vers les centres extérieurs.

La mobilité est inéluctablement dépendante à la voiture.

Les évènements de grande importance saturent ponctuellement mais complètement les axes depuis et vers l'extérieur.

Le réseau de voiries communales impacte le budget de façon conséquente.

#### La couverture du TEC et transport en commun semble suffisante (au niveau scolaire)



La commune jouit d'une bonne couverture de transports en commun même si l'offre du TEC est calquée sur les horaires scolaires.

Il existe divers services de transport de proximité permettant de pallier partiellement cette carence.

#### La MOBILITÉ DOUCE est en émergence lente sur la commune



Il y a peu de bornes de recharge électrique auto, vélo sur la commune.

Les deux branches du RAVel permettent des liaisons transversales entre villages et communes voisines.

Le relief accidenté sur la partie Sud de la commune représente un frein à la mobilité douce.

**Les villages sont confrontés à des problèmes de VITESSE EXCESSIVE ET DE PARCAGE**

---



**Une vitesse excessive et des problèmes récurrents de parcage créent un sentiment d'insécurité routière dans les villages, pouvant prendre une dimension plus grande lors de perturbations liées à certaines manifestations.**

| 8. ENERGIE  |   |   |   |
|---|---|---|---|
| Atouts (ressources spécifiques représentant un attrait spécifique sur la commune de Stavelot)   | Faiblesses (contraintes et impacts engendrés sur le développement et la vie des habitants)  | Opportunités (ressources et potentiels futurs)  | Menaces (risques futurs internes et externes)   |
| <p><u>La commune a un potentiel de production d'énergie à partir de ressources naturelles : la forêt</u> (50 % du territoire, de forts dénivelés, de nombreux cours d'eau.</p> <p>La commune possède <u>3 centrales hydro-énergétiques</u>, de puissance allant de 106 kW à 1080 MW</p> <p>Présence du Plan d'Action Local Energie (PAEDC) sur le territoire communal</p> <p><u>Une commission participative « Transition Energie »</u> a été mise en place en 2019</p> | <p><u>La production d'énergie renouvelable</u> (éolien, biomasse, hydro-électrique) est faible au vu du potentiel</p> <p>Il n'y a <u>qu'un projet éolien, ni de projet biomasse</u> sur le territoire communal.</p> | <p>Selon PAED de Stavelot, le potentiel de biomasse annuel sur le territoire représente une importante source renouvelable de 15,033 GWh/an.</p> <p><i>Développement de centrales hydro-électriques de moindre capacité</i></p> <p>Potentielle obligation d'intégrer le PAEDC afin de bénéficier des subsides UREBA</p> | <p>Le changement climatique non maîtrisé pourrait affecter grandement les peuplements forestiers et dégrader la structure paysagère et son attrait</p> <p>La non-adhésion de la population aux projets éoliens et de biométhanisation</p> |

La commune a engagé en 2021 un agent POLLEC (Politique Locale Climat) à mi-temps avec la commune de Malmédy

La Commune de Stavelot a initié une prime à l'installation de panneaux solaires thermiques

La rénovation de l'école communale dans le cadre UREBA (isolation, matériaux, chauffage, ventilation, etc.

*Les Stavelotains sont souvent réfractaires au changement, notamment aux projets éoliens qui génèrent de vives polémiques.*

*Il y a un problème de puissance électrique disponible, notamment dans les ZAE*

*Il y a un projet d'extension de la centrale électrique de Coe qui pourrait avoir lieu sur Stavelot.*

*Il faudrait construire des champs de panneaux photovoltaïques et/ou favoriser l'implantation d'éoliennes pour contrer le problème de puissance électrique disponible*

*Les communautés d'énergie(s) sont amenées à se développer dans un futur proche et représentent un enjeu fondamental*

*Développer des réseaux de chaleur avec pour objectif d'encourager la mobilité électrique.*

*Sensibiliser et apprendre à limiter sa consommation d'énergie*



|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <p>Il faut signaler la présence la présence d'une station hydro-électrique à Refat.</p> <p>Beaucoup de particuliers ont des panneaux photovoltaïques</p> | <p>La chute d'eau sur le biais qui va de la cascade à l'ancienne centrale Engie n'est pas utilisé.</p> <p>On ne voit pas assez le potentiel de la nature pour l'énergie</p> <p><i>Il y a un manque de vision et d'engagement dans les énergies renouvelables, pas de soutien ou pub pour conseiller et/ou encadrer les habitants</i></p> <p>Des projets de biométhanisation et d'éolien menaçant le cadre de vie ont été annulés</p> <p>Le projet éolien relancé à Ster va créer des nuisances sonores et visuelles, dégrader le cadre de vie, le bien-être des habitants, de la faune et de la flore,</p> <p>Il y a un manque de consultation de la population concernant les projets éoliens</p> <p>On constate un manque d'aides pour les rénovations énergétiques.</p> <p>Le coût de l'énergie trop élevé pour les bas revenus. Et engendre de vraies difficultés pour certaines personnes et associations.</p> |  |  |
|--|---|--|--|

## 8. ÉNERGIE

### 8.1. Les CONSTATS

Sur base de l'analyse Objective complétée pas le retour Subjectif, les CONSTATS sur la Commune de STAVELOT se résument ainsi :

**La commune dispose d'un POTENTIEL ÉNERGIE IMPORTANT MAIS SOUS EXPLOITÉ.**

---



La forêt, une forte déclivité, une bonne exposition aux vents, la présence de l'Amblève et de divers cours d'eau offrent à la commune un potentiel important pour la production d'énergie renouvelable.

La population est plutôt réfractaire aux alternatives éoliennes et biomasse qui ont été proposées à proximité de leur habitat.

**La COMMUNE EST PROACTIVE dans la transition énergétique.**

---



La commune est consciente de la nécessité de s'engager dans la transition énergétique. Elle est engagée dans un PAEDC, des projets UREBA, s'adjoint le concours d'une commission énergétique participative et d'un agent POLLEC.

La population regrette un manque de communication.

| 9. FORET & AGRICULTURE   |  |  |   |
|--|--|--|---|
| <b>Atouts</b> (ressources spécifiques représentant un attrait spécifique sur la commune de Stavelot)   | <b>Faiblesses</b> (contraintes et impacts engendrés sur le développement et la vie des habitants)  | <b>Opportunités</b> (ressources et potentiels futurs)  | <b>Menaces (risques futurs internes et externes)</b>  |
| <p><u>La forêt couvre 49.8 % du territoire communal, dont plus de la moitié est publique.</u></p> <p><u>Elle structure le paysage, est source d'attractivité touristique et est une source importante des revenus de la commune</u></p> <p><u>La gestion de la forêt a été mise à jour par la création d'un nouveau plan de gestion réalisé par le DNF prenant en compte, notamment, le changement climatique</u></p> <p><u>La Commune de Stavelot est signataire charte PEFC (cet engagement apporte une plus-value € lors des ventes bois)</u></p> | <p><u>La prédominance des essences résineuses rend la plus vulnérable aux agressions d'insectes et au changement climatique</u></p> <p><u>La fréquentation touristique de la forêt engendre des dommages : déchets, destruction de biotopes, perturbation du gibier.</u></p> <p><u>Il y a peu d'exploitations liées à l'exploitation et à la transformation du bois sur le territoire communal</u></p> <p><u>La gestion des peuplements anciens et des scolytes, accuse un décalage dans le cycle d'exploitation</u></p> | <p>Evolution des modes d'exploitation orientée vers plus de diversité</p> <p>Gestion non maîtrisée du gibier</p> | <p>Le changement climatique non maîtrisé pourrait affecter grandement les peuplements forestiers et dégrader la structure paysagère et son attrait</p> <p>Le marché du bois est fluctuant et dépend essentiellement de l'offre et de la demande au niveau mondial</p> |

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <p><u>La forêt de Stavelot fait partie du Parc Naturel des Hautes Fagnes (PNHFE).</u> Cette qualification implique des principes de gestion différenciée.</p> <p><i><u>La vocation agricole de la commune est bien marquée : 32.8 % de son territoire sont utilisés pour l'agriculture</u></i></p> <p><u>La superficie agricole utile (SAU) se maintient depuis 2011</u> dont 86% en prairies</p> <p><u>L'agriculture est de type familial</u> orientée principalement vers l'élevage bovin mixte laitier/viandeux permettant ainsi une certaine flexibilité aux éleveurs.</p> <p><u>Le secteur agricole bénéficie d'aides communales</u> dans le cadre du PST 2021-2022</p> <p><u>Les produits du terroir sont commercialisés en circuit court : lors des marchés organisés sur l'esplanade de l'Abbaye à Stavelot, en direct sur le lieu de production ou encore via une coopérative ;</u></p> | <p><u>Il y a peu de diversification</u> dans le monde agricole : camping à la ferme, gîtes à la ferme et fermes pédagogiques</p> <p><u>Le nombre d'exploitation est en diminution constante et l'âge moyen des exploitants augmente</u></p> |  |  |
|--|---|--|--|

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
| <p>Le nourrissage de gibier est interdit sur la commune</p> <p>Mise en œuvre de <u>9 projets ECOFIRST.</u></p> <p>Présence <u>d'associations environnementales</u> sur la Commune.</p> <p><i>Il y a <u>42 fermes actives</u> ( pas tjrs à titre principal). et une augmentation d'agriculteurs à titre accessoire</i></p> <p>L'agriculture a <u>un impact positif sur le tourisme vert</u></p> | <p><i><u>Les forêts communales ont été gérées dans un esprit conservateur par le DNF : peuplements trop âgés et sans intermédiaires, hérésie dans l'imposition des nouveaux peuplements, semis naturels.</u></i></p> <p><i><u>La forêt est trop giboyeuse</u> et porte un risque quant à sa labellisation PEFC Les chasseurs ne remplissent pas leur rôle de régulateur du gibier</i></p> <p><i><u>L'enrésinement est un problème environnemental</u></i></p> <p><i>Certains s'installent avec le titre d'agriculteur alors qu'ils ne le sont pas.</i></p> <p><i>La Commune compte surtout des producteurs laitiers et de viande, <u>peu de transformateurs.</u> La valeur ajoutée due à la transformation des produits se trouve ailleurs (les produits sont transformés hors du territoire).</i></p> <p>Le projet de mise à disposition des locaux sous l'Hôtel de Ville aux producteurs fut un échec.</p> | <p>Revoir la politique de gestion et de diversification des forêts.</p> <p>La création d'un parc national dans la réserve naturelle des Hautes-Fagnes (PNHFE).qui serait un top pour l'image environnementale de la Commune.</p> | <p>La perte du label PEFC à cause du gibier qui est considéré comme une contrainte environnementale forte dans la Commune.</p> <p>La diminution des zones tampon due à une urbanisation galopante.</p> |
|--|--|--|--|

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <p><u>Plusieurs organismes de rencontre</u> existent sur la commune : CETA (Centre d'Etudes Techniques Agricoles), CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole), comices, ...)</p> <p>Le prix de terre reste accessible</p> <p>La <u>relation entre agriculteurs et non agriculteurs</u> est jugée bonne</p> | <p><u>L'absence de points d'eau</u> (sauf à Beaumont) obligent les agriculteurs à utiliser l'eau de la conduite ou de leurs puits.</p> <p>Le frein au <u>développement du maraîchage</u> est la connaissance du métier et les conditions de travail, et non l'accès à la terre</p> |  |  |
|---|--|--|--|

Extrait des PV  
réunions citoyennes

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
| <p><u>Environnement exceptionnel (nature, forêt) engendrant un cadre de vie exceptionnel</u></p> <p><u>L'agriculture est non intensive , à taille humaine avec la présence d'une agriculture biologique.</u></p> <p>Le nombre d'exploitants à titre complémentaire est en augmentation</p> | <p><u>Destruction de la zone forestière. Problèmes de déforestation (autour du Circuit, ...).</u></p> <p><u>Tous les terrains agricoles ne sont pas nécessairement exploités par les agriculteurs locaux</u></p> <p><u>Les exploitations agricoles produisent différentes nuisances : olfactives, détérioration des chemins... et</u></p> <p><u>Un grand nombre d'hectares ont été colonisés par les plantations de sapins de Noël</u></p> <p>Le monde agricole manque de soutien.</p> |  |  |
|--|--|--|--|

## 9. FORET & AGRICULTURE

### 9.1. Les CONSTATS

Sur base de l'analyse Objective complétée pas le retour Subjectif, les CONSTATS sur la Commune de STAVELOT se résument ainsi :

#### **La FORET EST UN CAPITAL MAJEUR pour Stavelot**

---



**En couvrant près de la moitié du territoire, la forêt, dont 50% sont publics, est une source importante de revenus pour la commune.**

**Le nouveau plan de gestion du DNF devrait assurer sa pérennité et remédier à une ancienne gestion dépassée ainsi qu'aux risques liés à la prolifération du gibier et à la monoculture de résineux.**

**Il existe peu de transformation du bois sur la commune.**

#### **La forêt est un ATTRAIT TOURISTIQUE IMPORTANT pour la commune**

---



**La commune de Stavelot fait partie du Parc Naturel de Hautes Fagnes et attire de nombreux touristes.**

**La fréquentation touristique de la forêt engendre des dommages aux biotopes et des problèmes de gestion des déchets et de mobilité.**



## **Stavelot est aussi une COMMUNE AGRICOLE.**

---



**Avec un tiers de sa superficie dédiée à l'agriculture, Stavelot affirme son identité de commune rurale où l'agriculture, principalement l'élevage bovin, est bien présente.**

**La commune voit le nombre d'agriculteurs diminuer chaque année. Par contre, la SAU reste stable.**

**L'agriculture est de type familial, présentant peu de diversité. Le Tourisme est extrêmement peu développé.**

**Depuis quelques années, on constate le développement de la distribution de produits locaux en circuits courts.**

## 10 POPULATION – SERVICES A LA POPULATION – CONVIVIALITE

| <b>Atouts</b> (ressources spécifiques représentant un attrait spécifique sur la commune de Stavelot)   | <b>Faiblesses</b> (contraintes et impacts engendrés sur le développement et la vie des habitants)   | <b>Opportunités</b> (ressources et potentiels futurs)  | <b>Menaces (risques futurs internes et externes)</b>  |
|--|---|--|---|
| <p>L' évolution population est stable voir légèrement positive dans les 10 prochaines années</p> <p><u>Le solde migratoire est positif</u> : la commune accueille de nouveaux habitants principalement dans les villages.</p> <p><u>Il existe 10 établissements en milieu d'accueil à Stavelot pour une capacité d'accueil maximum de 101 enfants.</u></p> | <p><u>D'ici 2035, la population de + de 65 ans va augmenter de 16 %.</u></p> <p>La taille moyenne des ménages est similaire à celle de la Région Wallonne et accuse une légère baisse depuis 2011. : <u>le nombre de ménages avec enfants n'est pas en augmentation</u></p> <p><u>Le nombre de personnes qui bénéficient d'un revenu d'intégration sociale sur la commune de Stavelot ne cesse d'augmenter depuis 10 ans</u></p> <p><u>La population à Stavelot « centre » stagne</u></p> <p><u>L'offre reste inférieure à la demande</u></p> | <p>Partage de l'expérience intergénérationnelle</p> <p>Adapter l'offre de logements en fonction des besoins des aînés</p> <p>Développer de nouveaux services pour faciliter l'accès des aînés à des secteurs tels que les services, les loisirs, le bien-être, le tourisme, la culture, les commerces...)</p> <p>Profiter du Masterplan et de la réaffectation des sites tel que l'ancien Spar et des autres sites à réaffecter pour redynamiser le Centre.</p> <p>Déployer des projets d'accueil de proximité afin de réduire les déplacements.</p> | <p>Un volume de population insuffisant peut affecter la rentabilité de certaines activités commerciales et services</p> <p>Le coût des services à la population va augmenter vu le vieillissement de la population.</p> <p>L'augmentation du coût de la vie et l'explosion du prix des énergies va accentuer de manière impactante la précarisation</p> |

|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| <p>Des <u>gardes apériodiques</u> telles que l'accueil extrascolaire (AES), l'accueil temps libre (ATL), l'école des devoirs et stages de vacances Sont assurées sur la commune.</p> <p><i>L'enseignement maternel et primaire est composé de 3 établissements répartis en 6 implantations et l'enseignement secondaire est composé de 2 établissements répartis en 2 implantations sur le territoire de la commune de Stavelot.</i></p> <p>La commune possède une maison des jeunes et une unité scout.</p> <p>La commune a mis en place un Conseil Communal des Enfants (CCE)</p> <p><i>Stavelot possède une maison de retraite, de repos et de soins de 114 lits.</i></p> <p>Il existe un Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) sur la commune</p> | <p><u>Les inscriptions en secondaire ont diminué de 30%.</u></p> | <p>De nombreux projets issus du PCS sont déjà en cours</p> <p>Réorganiser les réseaux</p> <p>« Confronter » le Conseil communal des enfants et Le Conseil Consultatif des aînés et utiliser cette force intergénérationnelle pour réfléchir sur l'avenir ;</p> | <p>Subir cette diminution et l'attribuer uniquement à la dénatalité sans réaction des établissements.</p> |
|---|--|--|---|

|   |   |   |  |
|---|---|---|--|
| <p>Il existe une initiative spécialement destinée aux séniors de la commune de Stavelot : « Groupement Neutre des Pensionnés de Stavelot et environs».</p> <p>Un agent de l'administration appelé Handicontact est référent de proximité pour les personnes à mobilité réduite.</p> <p>Une Commission Communale Consultative des Personnes à Besoins Spécifiques (CPBS) est active sur le territoire communal.</p> <p>Les normes PMR font partie des cahiers des charges de chaque nouveau projet communal.</p> <p><i>Les services de santé et médicaux sont bien présents sur la commune</i></p> <p><i>La commune possède une Polyclinique sur son territoire.</i></p> <p>Le Centre Médical Hélicopté (CMH) couvre le territoire de Stavelot pour les urgences</p> | <p>On constate un <u>vieillessement des généralistes et médecins</u></p> <p><u>La plupart des services santé se situent à Stavelot.</u></p> | <p>Poursuivre l'intégration des besoins spécifiques dans la vie quotidienne.<br/>Sensibiliser encore et toujours les citoyens aux handicapés.</p> <p>Profiter de projet d'amélioration ou de construction d'espace de convivialité pour augmenter leur accessibilité.</p> |  |
|---|---|---|--|

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
| <p>La commune de Stavelot jouit d'une <u>bonne connectivité</u> et dispose d'un <u>Espace Public Numérique</u></p> <p>Une <u>caserne de pompiers</u> se situe dans la ville de Stavelot</p> <p>Il y a une <u>antenne de police locale</u> à Stavelot</p> |  | <p>Promouvoir la proximité des services de Police et de Secours.</p> <p>Développement de synergies transcommunales</p> <p>Création d'une maison médicale</p> |  |
|--|--|--|--|

Des activités sportives pour séniors sont organisées par le cercle « À main tendue »

Le projet SENIOR FOCUS mis en place par le PCS, le CCCA et la Zone de Police vise à poser à placer une boîte jaune comprenant les informations santé. Accessibles aux services de secours

*Stavelot compte une polyclinique et se bat pour la maintenir*

*Il y a une nouvelle crèche communale à Stavelot : 36 places d'accueil, 3 crèches privées et 9 accueillantes*

*Les écoles communales ont le label « école numérique » et sont dans le Pacte d'Excellence.*

*La commune cherche à résoudre les problèmes de violence et d'assuétudes des jeunes via des rencontres de terrain avec ces jeunes, la police et l'AMO*

*Il y a beaucoup de dossiers RIS par rapport au nombre d'habitants, et une augmentation du nombre de jeunes bénéficiaires (cpas)*

La mise en place d'un Conseil Consultatif des Jeunes.

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <p>La Croix Rouge est fort active et mobilise 40 bénévoles.</p> <p>Stavelot compte 2 centres de prélèvement.</p> <p><i>Nouveau Centre Médical à Stavelot</i></p> <p><i>Des médecins s'installent sur Stavelot dans des cabinets privés ou des maisons médicales privées. L'offre médicale est en augmentation.</i></p> | <p>La Covid a impacté socialement et mentalement la population. Il y a des difficultés d'accès aux soins de santé psychologique pour les publics précarisés. L'AMO :est le seul service jeunesse gratuit pour un accompagnement psychologique.</p> <p>Les nouveaux cabinets privés concurrencent la polyclinique qui est déficitaire pour le moment.</p> <p><i>Problèmes d'assuétudes, de délinquance à Stavelot</i><br/><i>On regrette le peu de d'échanges entres les jeunesses.</i></p> <p>Il y a un « no man's land » pour &lt; 18 ans qui sont dans des situations compliquées et souhaitent quitter le cadre familial</p> <p><i>Les nouveaux habitants ne s'intègrent pas toujours dans le tissu associatif</i></p> |  |  |
|--|---|--|--|

Extrait des PV  
réunions citoyennes

De + en + de jeunes ménages et d'enfants rajeunissement les villages et créent une nouvelle population

*On apprécie la gratuité et les horaires de la garderie, l'offre de stages jeunesse et activités extra scolaires.*

L'entraide, la solidarité intergénérationnelle et convivialité caractérisent les villages

La salle de village est le seul élément au sein du village qui permet de dynamiser celui-ci et de rassembler les gens

Les ASBL sont bien aidées et les élus réactifs aux demandes des sociétés

Les services communaux sont coopératifs et efficaces

*La diversification des origines des habitants réduit la convivialité.*

*Il existe une Maison des Jeunes, mais rien pour la Jeunesse dans son ensemble. Il n'y a pas d'infrastructure pour eux, pas de possibilité pour les jeunes de se retrouver*

Il y a un manque d'activités pour les 50+



## 10. POPULATION – SERVICES A LA POPULATION – CONVIVIALITE

### 10.1. Les CONSTATS

Sur base de l'analyse Objective complétée pas le retour Subjectif, les CONSTATS sur la Commune de STAVELOT se résument ainsi :

#### La population de Stavelot ne subit PAS DE GRANDES MUTATIONS

---



La population reste stable mais vieillissante.

On constate une diminution de population pour Stavelot-centre, équilibrée par l'arrivée de nouveaux habitants dans les villages.

Le nombre de RIS est en augmentation. Et cela va s'amplifier dans le cadre de la crise.

#### Les SERVICES SONT BIEN PRÉSENTS sur la commune

---



L'offre d'accueil de la petite enfance est large mais reste inférieure à la demande.

La commune a sur son territoire les trois niveaux d'enseignement. L'enseignement de proximité est très apprécié par la population et représente un moteur pour les villages.

Depuis quelques années, on note une forte diminution de la fréquentation du secondaire.

L'offre d'encadrement de la jeunesse est très grande, variée et coordonnée. Elle pourrait être complétée dans certains villages.

L'accueil et l'hébergement des aînés sont facilités par la présence de la MR-MRS de Stavelot. Toutefois, le vieillissement de la population nécessite le développement de nouveaux services et d'autres formes d'hébergement adapté.

Les services médicaux sont bien présents sur Stavelot et Francorchamps, mais le maintien de médecins généralistes reste un défi de taille pour la commune.